

Sarrola-Carcopino contrainte de faire le ménage dans les panneaux publicitaires



Deux des 9 panneaux démontés le long de la RT20, commune de Sarrola-Carcopino (Corse du Sud) / © Paysages de France

Dans sa lutte contre la pollution visuelle, l'association Paysages de France vient d'obtenir le retrait de 9 panneaux publicitaires installés illégalement sur la commune de Sarrola-Carcopino.

Par GB / France 3 Corse ViaStella Publié le 10/11/2017 à 18 : 27

Et 9 de plus! Pour les adhérents corses de l'association **Paysages de France**, c'est une nouvelle victoire contre la pollution visuelle que représentent les panneaux publiciaires en bord de route.

Fin 2016, l'association a adressé au préfet de Corse du Sud, un dossier comprenant des infractions relevées sur trois communes : Sarrola-Carcopino, Cauro et Alata.

Dix mois plus tard, la préfecture a tranché et ordonné le démontage de 9 panneaux de 12 m², dont 7 double-face sur la commune de Sarrola-Carcopino, se félicite l'association dans un communiqué.

En quatre ans de lutte, l'association a fait disparaître 150 panneaux publicitaires du paysage insulaire. Mais elle estime qu'il reste encore un millier de panneaux illégaux dans la région.

La loi de 1979 toujours pas appliquée

La majorité des panneaux installés illégalement en Corse ne respectent pas la loi de 1979, indique l'association. Elle interdit la publicité hors agglomération et les panneaux scellés au sol dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants.

Plusieurs centaines de panneaux sont encore en place, la plupart en Haute-Corse, signale par Paysages de France, "jusqu'au cœur du Parc naturel régional à Corte, là où ils sont interdits même en agglomération."